



Révision de la pension alimentaire

Par indirachel, le 08/06/2008 à 15:31

L'ex femme de mon mari fait une demande de révision de sa pension alimentaire a la hausse, elle habite dans le Nord et nous dans le sud. Ils sont divorcés depuis 12 ans et les deux enfants qu'ils ont eu, ont 18 et 16 ans. Mon mari est convoqué devant le JAF dans le Nord, est-il obligé d'y aller ? Peut-il renvoyer la date d'audience pour dans quelques mois ?